Certificat d'études primaires

Numéro d'inventaire : 2016.39.2
Auteur(s) : Alfred Ropert
Type de document : diplôme
Éditeur : Inspection académique du Morbihan
Imprimeur : Imp. Commelin-Crébus
Période de création : 1er quart 20e siècle
Date de création : 1911
Inscriptions :
• lieu d'édition inscrit : Vannes
• cachet : Inspection académique (Morbihan)
• lieu d'impression inscrit : Vannes
Matériau(x) et technique(s) : papier
Description : Imprimé complété à la main. Encadrement décoratif.
Mesures : hauteur : 33,5 cm ; largeur : 26,1 cm
Mots-clés : Certificat d'Études Primaires
Autres descriptions : Langue : Français
Lieux : Locminé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACADÉMIE DE RENNES — INSTRUCTION PUBLIQUE — DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie du département du Morbihan,

Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882,

Vu le décret du 27 juillet 1882,

Vu les arrêtés du 24 juillet 1888, du 29 décembre 1891, du 31 juillet 1897 & du 8 août 1908;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M Ropers Alfred dans les conditions déterminées par les arrêtés sus-visés;

Vu le certificat en date du 17 Juin 1911, par lequel la Commission cantonale de Locminé siégeant pour la session de 1911, atteste que M. (1) Ropert Alfred né le 14 mai 1898, à Naizin, département du Morbihan a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études primaires,

Délivre à M Ropers Alfred le présent Certificat d'Études primaires pour servir et valoir ce que de droit.

Vannes, le 25 Juillet 1911.

Pour l'Inspecteur d'Académie :
L'Inspecteur Primaire délégué,

Signature de l'Impétrant

Alfred Ropert

INSPECTION ACADÉMIQUE (Morbihan)

(1) Nom et prénoms.

Vannes. — Imp. Commelin-Crébus.